

La culture des problèmes publics. L'alcool au volant : la production d'un ordre symbolique, de Joseph Gusfield, Paris, Economica, coll. « Études sociologiques », 2009, 354 p.

Xavier Landes

Volume 30, Number 1, 2011

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1006068ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1006068ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Société québécoise de science politique

ISSN

1203-9438 (print)

1703-8480 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this review

Landes, X. (2011). Review of [*La culture des problèmes publics. L'alcool au volant : la production d'un ordre symbolique*, de Joseph Gusfield, Paris, Economica, coll. « Études sociologiques », 2009, 354 p.] *Politique et Sociétés*, 30(1), 180–182. <https://doi.org/10.7202/1006068ar>

imagine aisément les objections venant du centre, concernant l'utilité tout-terrain de la métaphore gauche-droite. On touche ici à ce qui, pour certains, peut constituer le point faible de l'ouvrage : un certain simplisme militant. En revanche, les auteurs ne cachent pas leur parti pris idéologique et leur livre se veut, en partie du moins, un essai polémique. (Les auteurs affirment, bizarrement, que seule la gauche aime « les conflits et les débats » : la discussion de ce livre pourrait aisément les en dissuader.) Vu sous cet angle, cet ouvrage est un très bon outil pédagogique, bien ficelé et rempli de références et d'informations utiles pour le débat. S'ils n'expliquent pas suffisamment quelles sont les limites du clivage gauche-droite comme outil d'analyse, Alain Noël et Jean-Philippe Thérien ne cherchent pas non plus à nier que beaucoup de questions « semblent relever de clivages qui n'ont rien à voir avec la gauche et la droite ». Les chapitres sur « les deux récits de la mondialisation » et sur « le rapprochement du XXI^e siècle » sont particulièrement nuancés et réussis. Bref, à lire et à utiliser en classe, de préférence en compagnie d'autres livres, par exemple l'ouvrage remarquable de Stephen Holmes intitulé *The Anatomy of Antiliberalism* (Harvard University Press, 1996) et, pourquoi pas, quelques bons vieux essais de Jean-François Revel sur les petites contradictions de la gauche.

Yvon Grenier
 St. Francis Xavier University
 ygrenier@stfx.ca

La culture des problèmes publics. L'alcool au volant : la production d'un ordre symbolique

de Joseph Gusfield, Paris, Economica, coll. « Études sociologiques », 2009, 354 p.

Publié pour la première fois en 1981 en langue anglaise, *La culture des problèmes publics* de Joseph Gusfield se situe dans la lignée de l'école de Chicago. En bref, l'ouvrage traite de la manière dont la consommation d'alcool s'est imposée comme un problème de sécurité routière. L'intention est de mettre à nu la cinétique par laquelle des « faits » sont collectés, analysés et finalement problématisés. En filigrane, l'auteur propose une grille d'analyse afin de comprendre comment ces « faits » migrent de la sphère privée à la sphère publique.

Le livre se compose de deux parties : le texte de Joseph Gusfield ainsi qu'une postface d'une centaine de pages de Daniel Cefaï, le traducteur, intitulée « La fabrique des problèmes publics : Boire ou conduire, il faut choisir », qui éclaire l'ouvrage, son contexte d'émergence ainsi que son importance. Cette structure donne une dynamique intéressante à l'ensemble. En effet, le texte est aussitôt mis en perspective et discuté par Cefaï, ce qui permet un retour critique ainsi qu'un approfondissement du contenu des thèses de Gusfield.

La culture des problèmes publics est le résultat d'un long cheminement sur les questions d'action collective appréhendées sous l'angle du symbolisme et de la ritualisation. Le livre prolonge l'étude menée par l'auteur dans *Symbolic Crusade*¹ sur les mouvements de tempérance. Pour ce faire, il prend comme base une étude commandée par la ville de San Diego en 1971 qui portait sur l'attitude des tribunaux dans les cas de délits de la route impliquant l'alcool au volant. Durant les années qui ont suivi, Joseph Gusfield a élaboré une analyse de la mise en scène des problèmes publics à la croisée de l'anthropologie culturelle et de l'analyse littéraire exposée dans *La culture des problèmes publics*.

1. 1986 [2^e éd.], *Symbolic Crusade. Status Politics and the American Temperance Movement*, Champaign (IL), University of Illinois Press.

L'ouvrage est centré autour de l'idée qu'il n'existe pas de problèmes publics comme tels. Contrairement à la thèse qui voudrait que ces derniers «se donnent» à l'observation et à l'interprétation, ils résultent en définitive d'un processus d'action collective au terme duquel des acteurs spécifiques imposent leur analyse. Plus que cela, pour qu'un problème devienne public, il est nécessaire qu'il se ritualise. L'histoire des problèmes publics est avant tout celle de fictions qui ont réussi leur mise en scène. Cela nécessite l'appel à la science, afin de fournir des données sur une question particulière qui devrait préoccuper les institutions, ainsi que le recours à la loi, qui se voudrait final mais qui ne l'est pas, afin de marquer une hypothétique réponse homogène de la «société» aux «faits» incriminés (p. 191).

L'une des forces de *La culture des problèmes publics* est précisément de rappeler que la science n'est pas une présentation objective et neutre de «faits» de natures diverses et variées (physiques, sociaux, politiques, etc.). Le texte est une critique, forte, de la thèse de la transparence du langage scientifique, comme le fait remarquer Daniel Cefai (p. 268). De la même manière, le droit n'est pas une pure convention ou n'est pas uniquement justifié par ce qu'il permet de prévenir. Il est une réponse stylisée à la science qui sert à marquer la «propriété» des problèmes publics, c'est-à-dire l'accaparement de problématiques données par certains acteurs, et valider leur interprétation. La loi est une «moralité publique» (p. 148). Tout comme la science, elle n'est pas un outil neutre (p. 151). En ce sens, ces deux champs font partie d'une narration sur les interdictions qui sont ou devraient être en vigueur au sein d'une communauté politique. Ce sont des récits qui se répondent au terme d'un processus de dramatisation qui fait d'une question, en l'occurrence l'impact de l'alcool et du «conducteur ivre» sur la sécurité routière, un problème dont les institutions doivent se saisir, un enjeu public au contenu normatif.

Cette dimension normative est probablement l'une des plus intéressantes de l'ouvrage. Elle imprègne l'ouvrage au point de le traverser de part en part. Dès l'entame du texte et de manière récurrente, Joseph Gusfield met en exergue le thème de la responsabilité (p. 6, 14-17, 35, 47-49). Tout au long de la constitution des problèmes publics, une dynamique d'attribution politique de la responsabilité se met en place, basée sur une responsabilité causale reconstruite à partir de la science. Dans le cas des accidents de la route, celle des automobilistes répond à celle des constructeurs, chacune des deux perspectives présentant une histoire différente des causes de l'accident. Le rôle joué par le thème de l'alcool au volant est donc d'individualiser cette responsabilité en s'appuyant sur la construction sociale du «conducteur ivre», image hautement moralisée et moralisatrice qui permet d'expliquer une grande partie des accidents tout en livrant un discours sur le contenu et le sens des normes sociales. La création des problèmes publics concourt ainsi à la constitution d'une moralité publique (p. 112, 114-116, 121).

Plus que le parti pris méthodologique, c'est une telle préoccupation normative qui, à une trentaine d'années de distance, prête le plus à discussion. En effet, il est difficile d'identifier avec certitude la thèse que l'auteur avance à propos de la dangerosité de l'alcool au volant *en tant que problème public*. Si le mouvement antérieur qui aboutit à une telle problématisation est décrit de manière admirable, ce qui suit l'est moins. *A priori*, Joseph Gusfield défend l'idée que la dangerosité de l'alcool au volant est une construction sociale, dans le sens d'une reconstruction d'une réalité éparse («nous vivons dans une forêt de symboles, à la lisière d'une jungle de faits», p. 55) puis d'une reconfiguration de ce construit dans l'espace public. Pourtant, les critiques que l'auteur adresse à la science laissent planer le doute qu'il défend une autre idée, beaucoup plus radicale : la dangerosité de l'alcool pour la conduite automobile serait une *invention*, c'est-à-dire fondée sur une base objective restreinte, voire inexistante. Ce point est d'ailleurs relevé par Daniel Cefai (p. 235, 272-273), qui remarque que, loin d'être un hasard, ce glissement est attribuable à la rhétorique employée dans l'ouvrage qui empêche parfois Joseph Gusfield de reconnaître le fond de vérité dans les faits sociaux. Tout devient alors construit, ce qui donne le sentiment que l'espace public est un théâtre chinois peuplé d'ombres sans consistance, de pures fictions.

Au-delà des raisons méthodologiques, la position de l'auteur trahit l'intention plus profonde d'offrir une critique de la « philosophie des Lumières » (p. 25, 54). Derrière le thème de l'alcool au volant se profile une remise en cause ambitieuse du double projet communément associé aux Lumières d'une appréhension objective du monde, par l'entremise de la science, et d'une organisation rationnelle de la société, par le droit notamment. La lecture de l'ouvrage conduit le lecteur à se demander si cette volonté de mettre à distance le projet rationaliste des Lumières, en démontant ses ressorts narratifs, ses symboles et son rituel, ne conduit pas Joseph Gusfield à endosser un relativisme dont la radicalité, tant épistémique que morale, s'explique par cet arrière-fond normatif.

Le lecteur est quelque peu frustré d'une discussion des principes qui sous-tendent la position de Joseph Gusfield, puisque ce dernier ne donne que peu d'indications sur sa compréhension des fondations philosophiques qu'il entend contester, hormis par de brèves invocations des attributs d'universalité, de cohérence et de rationalité (p. 162, conclusion). L'ensemble de la critique de fond s'avance donc masquée. En tant qu'objets de narration, les concepts de moralité publique, de droit ou encore de responsabilité apparaissent débarrassés de toute consistance. Il est alors possible d'y voir le défaut d'aborder les questions normatives sous un angle purement discursif, gommant de la sorte la valeur des normes et des principes dans la structuration de l'espace public. À l'encontre de la démarche d'ensemble de l'ouvrage, il peut être objecté que la moralité et le droit ne se limitent pas à un pur symbolisme exprimant des luttes qui ne seraient qu'interprétatives. Ils traduisent aussi des solutions concrètes à des problèmes d'action collective tout aussi réels (comme les règles de circulation routière en recèlent), ce que l'ouvrage laisse de côté.

Il n'en demeure pas moins que *La culture des problèmes publics* est un livre stimulant. Même si la démarche n'est pas novatrice (en raison des trente années écoulées depuis sa première parution), elle souligne de manière pertinente que la dynamique de constitution des faits publics n'est pas un donné naturel qui s'imposerait aux agents et aux institutions. Au final, elle pointe un paradoxe des sociétés libérales qui, bien que profondément individualistes et marquées par la division entre sphères publique et privée, n'en font pas moins l'expérience d'une floraison continue de problèmes publics. Comme le fait remarquer Cefai, « les problèmes publics sont des générateurs de mondes sociaux et d'arènes publiques » (p. 283). Plus qu'objets constitués, ils sont donc des éléments structurants de nos démocraties.

Xavier Landes
 Université de Copenhague
 xavier.landes@gmail.com

Passages et mers arctiques – Géopolitique d'une région en mutation

sous la dir. de Frédéric Lasserre, Québec, Presses de l'Université du Québec, 2010, 489 p.

L'Arctique est perçu majoritairement comme une région distincte avec ses dynamiques sociales, environnementales et économiques spécifiques. Pas étonnant donc que cet espace ait été et soit toujours analysé avec grand intérêt par les études régionales (*area studies*), mais aussi par la géographie humaine. Une force notable de ce type d'études réside dans la pluridisciplinarité déployée pour comprendre les forces dynamiques animant une région donnée. *Passages et mers arctiques* ne fait pas exception, tentant de présenter des analyses issues des sciences juridiques, de la science politique, de l'océanographie et de la géographie. Cette interdisciplinarité constitue sans doute la principale force de l'ouvrage, permettant de cartographier les